



www.asso-apal.fr

CONTACT ÉLEVAGE

Journal n°86 • Août 2021

JOURNÉE DÉDIÉE AU PARTENARIAT AVEC L'ENSEIGNE LIDL

PAGE 7



PLATEFORME DE SURSEMIS

LES PREMIERS
RÉSULTATS !

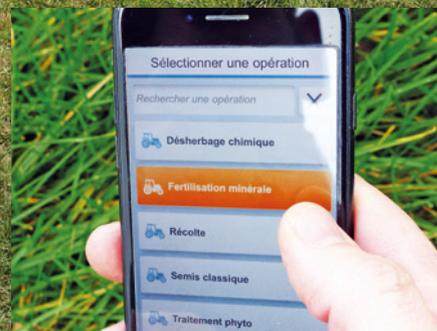
PAGE 9



ENVIRONNEMENT

LA DÉMARCHE
BAS-CARBONE

PAGE 10



CAHIER D'ÉPANDAGE

OPTEZ POUR LA
SIMPLICITÉ !

PAGE 14



Certifier pour s'ouvrir des opportunités

En 2021 nous nous attachons à développer nos filières en RHD (Restauration Hors Domicile) : collectivités et restauration commerciale.

Nous travaillons conjointement à la mise en place de la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) dans le cadre du projet porté par INTERBEV.

Cette certification est un des moyens, à terme, de répondre aux appels d'offres des collectivités. Ce

sera une des conditions pour y accéder. C'est pourquoi nous inciterons et accompagnerons un maximum d'adhérents à entrer dans cette démarche.

Je remercie Aline Barrois, directrice de l'APAL, pour son implication durant ces 4 années, au service des adhérents. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec elle : nous avons la même vision et des valeurs communes pour orienter l'APAL. Elle a su maintenir une cohésion et une

ÉDITO

Stéphane PEULTIER
Président de l'APAL'

dynamique au sein de l'association pour la faire avancer.

Je lui souhaite, au nom du conseil et de toute l'équipe, une réussite dans sa nouvelle vie d'agricultrice. L'appel de l'air pur de la Haute Marne a pris le dessus !

Nous avons décidé de nommer Michèle Oudinet directrice de l'APAL' et d'étoffer l'équipe des cadres et des responsables pour partager les responsabilités selon les compétences de chacun.

ACTUALITÉ

ALINE BARROIS QUITTE L'APAL'



Après 17 ans passés à l'APAL' en tant que technicienne sur le secteur Haute Marne, Aube, Marne, puis en tant que responsable de l'équipe des commerciaux et enfin depuis 4 ans en tant que directrice, Aline Barrois prend un nouveau tournant professionnel. Déterminée, dynamique et avec un bon sens commercial, elle aura su, avec toute l'équipe, développer les différentes filières pour apporter une juste rémunération aux adhérents. Elle a su fédérer toute l'équipe de l'APAL' et relever les défis qui se sont présentés.

Nous lui souhaitons plein de réussites dans sa nouvelle activité.

MICHÈLE OUDINET, DIRECTRICE DE L'APAL'



Michèle Oudinet est, depuis plus de 10 ans, responsable administrative et financière de l'APAL'.

Elle a su s'imposer au sein de l'équipe par sa rigueur, son écoute et son professionnalisme.

Le conseil d'administration a décidé le 2 juillet 2021 de la nommer directrice de l'APAL' et ce à compter du 1^{er} août 2021.

Nous lui souhaitons une belle prise de fonctions.

CRÉATION DE POSTE



Avec le développement de ses propres marques, que sont « Le goût de la proximité », « Les éleveurs du Grand Est », « Goûtez l'Alsace » et le veau rosé, l'APAL' a besoin de maintenir une présence auprès des distributeurs pour animer nos partenariats et les développer. C'est **Mélanie Thinus**, titulaire d'un master en production animale qui, depuis le 16 juillet, a pris en charge cette mission. Elle aura également à gérer les animations en magasin avec les éleveurs et être à l'écoute des demandes des points de vente. Enfin, elle assure, en binôme avec Mathieu Schneider, la gestion des commandes des animaux.

Nous vous remercions de lui assurer un bon accueil.

CRÉATION DE POSTE



Margot Lambour, actuellement en stage de DUT agronomie au sein de l'équipe technique, sera au 1^{er} septembre embauchée en contrat de qualification dans le cadre d'une licence en production animale/conseil en élevage. Elle aura en charge le dossier « bilan carbone ».



CARNET ROSE

Victoire est arrivée le 25 juin et fait le bonheur de ses parents, Natacha Bidon, technico-commerciale sur le secteur Meuse et Marne et Gauthier Larcher. **Félicitations aux parents !**



ACTUALITÉ

LABEL ROUGE



SE PRÉPARER À UNE ENVOLÉE DE LA DEMANDE

De plus en plus de supermarchés réservent une partie de leur linéaire au label rouge bovin et nous attendons un effet boule de neige. Cette marque différenciante va être un produit incontournable de la grande distribution.

Alors il faut être prêt. Tout élevage qui peut s'engager dans cette démarche doit le faire très vite. En sachant qu'il faut attendre 4 mois entre l'habilitation de l'exploitation et la vente des animaux, nous devons anticiper l'augmentation de la demande. Contactez-votre technicien pour évaluer votre situation par rapport au cahier des charges.



PRENEZ GARDE !!!

Il semblerait que les mails que nous vous envoyons arrivent parfois dans vos courriers indésirables. Afin de ne louper aucune de nos infos générales ou personnelles, pensez à consulter vos courriers indésirables et à mettre nos courriers en courriers légitimes.

FOIRES AUX BOEUFs

Prenez date !

les 24 novembre 2021

et 30 mars 2022

à Laneuveville devant Bayon

L'apal' sera présente sur les foires de :

Finale régionale du concours de labour

à Fresnes en Woëvre – 4/5 septembre

Stan'Élevage – 11/12 septembre

Foire agricole de Montigny le Roi – 26 septembre

Agrimax à Metz – 27/28/29 octobre

Foire de Poussey – 23/24 octobre

Passez sur notre stand !

PLANEBEST UNE ACTIVITÉ EN PROGRESSION

Le 18 juin a eu lieu l'assemblée générale de Planebest, société qui gère le marché aux bestiaux de Laneuveville devant Bayon et dont les actionnaires sont l'APAL' et des commerçants en bestiaux.

13 000

Plus de 13 000 veaux ont été rassemblés et vendus au cours de l'année 2020.

450

450 animaux y ont été transités.

40

40 camions pour l'export ont été chargés depuis début 2021 contre 9 en 2020.

L'activité du restaurant reprend petit à petit.



L'assemblée générale du 18 juin 2021.

FILIÈRE « VEAU SOUS LA MÈRE » : CONVAINCRE LE CONSOMMATEUR



La filière Veau sous la mère a été créée en 2016 en Haute-Marne. La particularité de cette démarche est son approche innovante avec la notion de veau « sous la mère ». Le veau est en totale liberté avec sa mère (prise en compte de la notion de bien-être animal) et il ne consomme que son propre lait. À la différence du veau de lait, la viande issue de ce produit est de couleur rosée/rosé clair et non blanche.

Pour obtenir cette couleur de viande et les critères de tendreté et de saveur, cette production nécessite un travail supplémentaire pour l'éleveur. En effet, pour une bonne couleur de viande, il est nécessaire de faire téter les veaux à des heures régulières matin et soir, de contrôler le niveau de fer contenu dans l'eau d'abreuvement, de ne pas faire ingérer de fourrage grossier à l'animal et de protéger les tubulaires pour que le veau ne les lèche

pas et ne se charge pas en fer, ce qui risquerait de faire foncer la couleur de la viande.

Notre travail consiste à présent en des actions grand public, type animation magasin ou rencontres partenaires de l'interprofession, pour enfin communiquer sur une production noble et éthique, qui doit se démocratiser dans nos boucheries et nos grandes enseignes.

Aujourd'hui, deux points de vente s'approvisionnent en « Veau sous la mère » né, élevé et abattu en région.

Les magasins Leclerc de Bar-Sur-Aube et Chaumont commandent respectivement entre 1/2 veau et 1 veau

chaque semaine, en races Limousine et Blonde d'Aquitaine. 4 éleveurs approvisionnent cette démarche.

BILAN DES VEAUX LIMOUSIN LECLERC CHAUMONT ANNÉE 2020

Nombre	Poids moyen (kg)	Âge de l'animal (mois)	Couleur	Classement	État d'engraissement	Prix moyen (€/kg)	Prix moyen (€/veau)
55	149	5,5	100% conforme	24% en R 76% en U	44% en 1 42% en 2 14% en 3	7,34	1 094

BILAN DES VEAUX BLOND D'AQUITAINE LECLERC BAR-SUR-AUBE ANNÉE 2020

Nombre	Poids moyen (kg)	Âge de l'animal (mois)	Couleur	Classement	État d'engraissement	Prix moyen (€/kg)	Prix moyen (€/veau)
26	137,5	6,1	100% conforme	42% en R 58% en U	46% en 1 42% en 2 12% en 3	7,09	975

**Un produit local, durable et sain,
le veau sous la mère a toute sa place dans le rayon boucherie !**

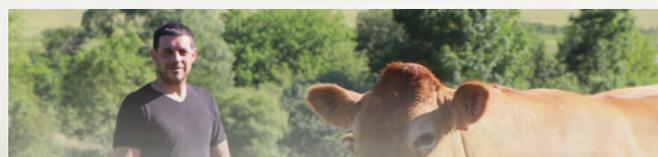


Témoignage de Julien Joly

EARL du Val Méusien
à Gonaincourt (52)

Je produis du veau sous la mère depuis le commencement de la démarche « Veau né et élevé en Champagne ».

Je produisais des taurillons de 18 mois et je ne regrette pas d'avoir changé. Je me suis adapté en décalant des vêlages pour permettre un approvisionnement des magasins tout au long de l'année. Ils s'étaient de novembre à janvier et désormais j'ai quelques veaux aussi en octobre, mars, avril et mai. Pour nourrir les veaux j'ai arrêté la complémentation, ils n'ont que du lait de la mère et un peu de paille. Et pour les mères j'ai augmenté la quantité d'ensilage de maïs et d'enrubannage pour augmenter la production de lait. Je craignais que le tarissement soit alors compliqué mais ce n'est pas un problème : les autres veaux viennent téter et je nourris les vaches uniquement au foin. Au début je faisais faire des tests sanguins aux veaux pour m'assurer que le taux d'hémoglobine n'était pas trop élevé.



Aujourd'hui je n'en ai plus besoin, les veaux sont toujours conformes au niveau de la couleur de viande, à savoir rosée. Je sors des veaux à 5 mois en moyenne à un prix autour de 1 100 €.

C'est très intéressant d'autant que j'ai aussi pu gagner en place et en main-d'œuvre. J'ai 4 à 5 vaches de plus à la place de 15 babys.

Le travail à faire pour cette filière c'est changer l'image qu'a le consommateur de ce que doit être une viande de veau, c'est-à-dire blanche. Pour pallier à cela nous organisons des animations en magasin pour expliquer pourquoi la viande est rosée.

Nous mettons en avant notre mode de production bénéfique pour le bien être animal. Nous réalisons des dégustations de viande pour démontrer qu'elle est tendre et qu'elle a bien le goût d'une viande de veau.

ACTUALITÉ FILIÈRE

“LE GOÛT DE LA PROXIMITÉ” EST APPRÉCIÉ !

Les enseignes qui s’approvisionnent actuellement en viande « Le goût de la proximité » pour un approvisionnement local et une juste rémunération des éleveurs sont E.Leclerc, supermarché Match, Auchan et CORA. Le nombre de magasins par enseigne ne cesse de croître. Bienvenue aux 3 nouveaux magasins engagés, E.Leclerc d’Amneville (57), E.Leclerc de Romilly-sur-Seine (10) et E.Leclerc Dizy (51). Quant à E.Leclerc de Dommartin-les-Toul (54), il nous a fait confiance pour l’ouverture de son nouveau rayon traditionnel.

Les magasins bénéficient d’animations avec les éleveurs. Récemment ont eu lieu des animations aux E.Leclerc de Dizy, Contrexéville, Frouard, Saint Dizier et Wintzenheim. Ces événements sont annoncés par des publications sur la page Facebook de l’APAL’ et relayés par les magasins.

Cette démarche représente un volume de 1493 animaux du 30/04/2020 au 29/04/2021 avec 239 éleveurs engagés.



Signature avec le E.Leclerc de Romilly-sur-Seine chez Hugues Trussart à Montiers en Der (52)



Signature avec le E.Leclerc de Dizy chez Laurent Champenois (Earl des Soussais) à Merlaut (51).

ZOOM SUR

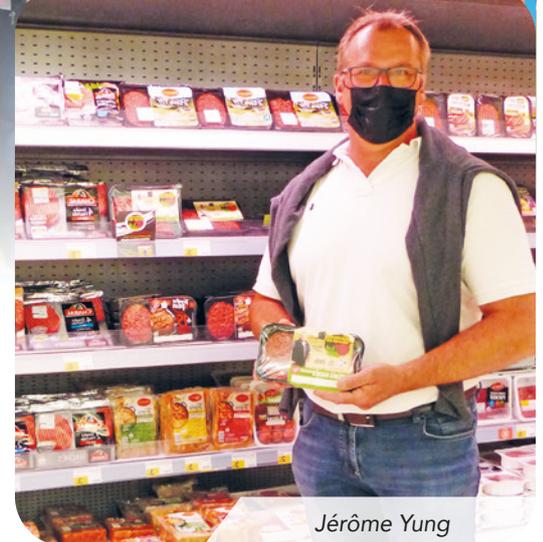


L’animation au magasin E.Leclerc de Saint Dizier, qui a eu lieu le 25 juin, a eu une forte médiatisation. À l’initiative de Mme Liénard, directrice du supermarché, les produits locaux haut-marnais ont été mis à l’honneur. Bien entendu, en tant que partenaire du rayon boucherie, l’APAL’ était invitée pour mettre en avant ses 2 marques : Le Goût de la Proximité et Les éleveurs du Grand Est.

Les éleveurs, Stéphane Peultier et Aline Barrois ont pu expliquer aux consommateurs les valeurs que portent ces marques de viande, et en vanter les atouts tant pour l’économie locale que pour la préservation des territoires et paysages.

Chambre d’agriculture de Haute-Marne - Olivier Perrin, vice-Président de la chambre agri 52, Steve Lahaye, président des JA 52, et Bruno Jaquet, vice-président de la FDSEA 52 étaient présents. Une vidéo a été diffusée sur youtube <https://www.youtube.com/watch?v=9UQEzd5Jb1U>

Jérôme Yung, l’éleveur figurant sur la barquette de steaks hachés Les Éleveurs du Grand Est a également participé à l’animation et a promu les concepts vertueux des marques de l’APAL’.



Jérôme Yung

C'est quoi ?

Le goût de la proximité



- Un approvisionnement ultra-local : exploitations situées entre 5 et 60 km du magasin
- Des élevages attitrés
- Une rémunération garantie couvrant les coûts de production
- Une PLV spécifique et originale
- Un suivi rapproché des distributeurs

Les Éleveurs du Grand Est



- Des produits hachés issus d’animaux de race charolaise
- Animaux nés et élevés en Grand Est
- Une rémunération garantie couvrant les coûts de production
- Une PLV spécifique et originale
- Une page Facebook

_ Céline CHAUDRON

ACTUALITÉ FILIÈRE

CONFORTER LES PARTENARIATS

Vendredi 21 mai, nous avons rencontré les dirigeants de E.Leclerc de Wasselonne. Satisfaits de notre partenariat avec « Le goût de la proximité » et « Les éleveurs du Grand Est », nous avons travaillé ensemble pour améliorer la mise en avant de nos produits. Une brochure, à destination des directeurs et chefs bouchers, a été créée pour rappeler toute la PLV proposée et imager un rayon type.

Le mot de



Sébastien Fischer

Président du magasin, et responsable viande pour la SCAPALSACE.

« Notre partenariat avec l'APAL' permet la protection de notre production, de nos industries, il faut conserver notre économie Française.

Je suis favorable et engagé pour payer plus cher les produits lorsque c'est l'éleveur qui en bénéficie. »



GOÛTEZ L'ALSACE
s'esch güat !

COMMUNIQUER POUR SE DÉVELOPPER

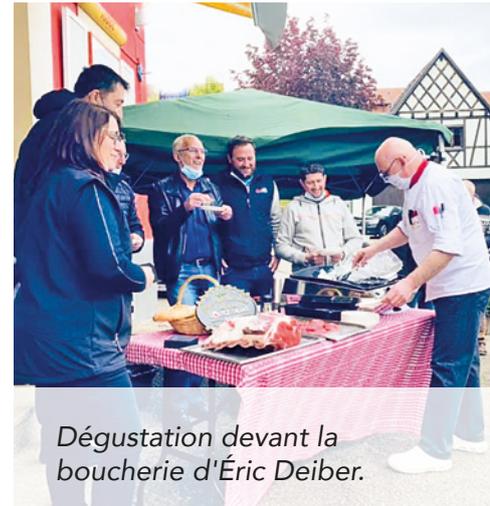
Le 27 avril, Christophe Wollenburger, éleveur à Kertzfeld, et Eric Deiber, boucher à Mittelwihr, se sont rencontrés pour échanger sur la démarche Goûtez l'Alsace.

C'était une belle rencontre, un moment fort entre deux hommes du même territoire, qui travaillent ensemble pour proposer une viande de bœuf local et de qualité.

Les 6 et 7 mai, la boucherie a proposé une dégustation de viande en présence de l'éleveur Sébastien Mayer de Sermersheim, de Stéphane Peultier, président de l'APAL', de la Sté d'abattage Sabreco et de la Sté de commerce Socobeval.



Christophe Wollenburger (à droite), éleveur à Kertzfeld et Éric Deiber (à gauche), boucher à Mittelwihr.



Dégustation devant la boucherie d'Éric Deiber.

PRIM'HERBE

Rappel du cahier des charges sur l'alimentation des animaux les 4 derniers mois de finition.

La ration doit respecter :

- 90% de l'alimentation provient de la ferme
- 100% alimentation Française (production et transformation)
- Achat de matières premières (une attestation sans OGM et 100% Français doit être délivrée à chaque livraison)
- Achat d'aliments composés auprès de fabricants référencés (liste sur notre site internet www.asso-apal.fr)
- 35% d'herbe, luzerne, méteils, sorgho
- Sans OGM
- Sans huile et tourteaux de palme
- Complémentation en vitamine E et sélénium.

Prim'herbe

> Bilan du 01/01/2021 au 10/06/2021

Nombre d'éleveurs apporteurs sur la période	86
Nombre de commerçants	24
Nombre de bœufs	169
Nombre de génisses	1 108
Poids moyen bœufs	318,39 kg
Poids moyen génisses	305,01 kg

La rémunération des éleveurs, pour cette démarche, est basée sur les coûts de production. 130 éleveurs sont déjà engagés dans la filière Prim'Herbe !

UNE JOURNÉE DÉDIÉE AU PARTENARIAT AVEC L'ENSEIGNE LIDL

Symboliquement les éleveurs tiennent la barquette sur laquelle ils sont en photo.

Le 23 juin 2021, les partenaires Lidl, Elivia et APAL' ont renouvelé le contrat tripartite. Cette journée a aussi été l'occasion de renforcer les liens entre éleveurs, abatteur et distributeurs.

Les partenaires de la filière ont visité la plateforme logistique Lidl de Montoy Flanville. Ce sont 42 000 m², avec 150 salariés (dont 98% en CDI), qui sont dédiés à desservir les magasins situés (pour l'axe Nord-Sud) de Toul aux frontières nord et (pour l'axe Est-Ouest) de Sedan à l'Allemagne.

permet une réappro automatique pour un gain de temps. Le supermarché peut ajuster ses commandes en fonction de sa connaissance des tendances de la consommation.



La visite de l'entrepôt



Les dirigeants Lidl remerciés. De gauche à droite : Guillaume REIX (chef de produit), Jean-Christophe MONNEZ (Directeur des achats) et Michel BIERO (Directeur exécutif des achats).

L'efficacité de l'approvisionnement est réfléchi sur différents plans. Au niveau environnemental, avec des camions circulant toujours pleins, la livraison de tous les produits se fait par un seul camion, grâce à une compartimentation en surgelé, froid, sec. Le retour se fait avec les déchets des magasins qui sont entreposés sur la base de Montoy Flanville puis recyclés grâce à différents partenariats. Un des partenariats permet de produire du gaz qui sert ensuite à alimenter les camions Lidl.

L'après-midi s'est déroulée sur l'exploitation Gaec des deux vallées Oster à Marange Zondrange (57). Moment convivial, remise de plaques de la part de l'APAL' aux dirigeants de l'enseigne Lidl pour les remercier de leur engagement, et signature du contrat ont précédé l'instant technique avec la présentation du bilan carbone de l'exploitation Earl du val meusien. Ce fut l'occasion d'expliquer que les éleveurs étaient aussi engagés pour réduire leur impact environnemental.



Un événement médiatisé



La signature du contrat. Avec de gauche à droite : Martial OSTER, Michel BIERO, Stéphane PEULTIÈRE et Mathieu BERCE (Directeur commercial Elivia)

Lidl va également renforcer sa communication en magasin par de nouveaux affichages avec les photos d'adhérents de l'APAL'.

Au niveau de la gestion des stocks, une solution informatique

_ Céline CHAUDRON



LE CONTRAT LIDL EN CHIFFRES

5 ans de partenariat **45** animaux par semaine **150** Lidl approvisionnés

Une plus value de **240€** par animal **330** éleveurs adhérents APAL' concernés

TOUT SAVOIR SUR LA CERTIFICATION

HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE



■ Naissance de la certification :

Pour répondre à l'objectif « Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous », la loi EGALIM impose qu'au 1^{er} janvier 2022, les repas servis en restauration collective

comptent en valeur au moins 50% de produits répondant aux cahiers des charges de l'AB, du Label Rouge ou de la Certification Haute Valeur Environnementale (HVE).

■ La certification HVE : les grandes lignes ...



GESTION DE LA FERTILISATION AZOTÉE



STRATÉGIE DE PROTECTION PHYTOSANITAIRE



BIO DIVERSITÉ



IRRIGATION

Pour faire certifier toutes les productions de l'exploitation, il faut atteindre au minimum une somme de 10 points dans chaque catégorie. Ces points s'obtiennent par vérification de différents critères avec des objectifs de résultats.

■ Pourquoi s'engager ?



Être certifié HVE, c'est faire reconnaître publiquement les **bonnes pratiques environnementales de votre élevage** bovin et accéder à de nouveaux débouchés pour la restauration collective.

Par exemple : votre système est autonome et peu gourmand en intrants, vous respectez le paysage de votre environnement et vous participez au maintien de la biodiversité...

■ Conclusion

La certification est une démarche de qualité permettant d'informer le consommateur sur des modèles de production respectueux de l'environnement et cela participe à la création de valeur pour nos filières agricoles françaises.

■ Vous souhaitez vous engager ?



Prenez contact dès à présent avec Elise (06.70.79.51.72) ou Pierre-Louis (06.76.98.67.15) qui vous expliqueront plus en détail les objectifs de cette démarche innovante, vous permettant d'accéder à de nouveaux marchés.



Des projets collectifs sont en place vous permettant de bénéficier de la certification HVE à des tarifs préférentiels, alors profitez-en !

_ Pierre-Louis LEVIEUX



L'Art de la Viande

PLATEFORMES DE SURSEMIS : LES PREMIERS RÉSULTATS ...

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre journal de Décembre dernier, nous vous proposons une petite rétrospective des résultats obtenus sur nos plateformes de sursemis.

Réussite ? Echec ? Décevant ? Surprenant ? Avec le sursemis on est toujours surpris, mais pas toujours dans le sens que l'on voudrait...

JUVELIZE (57)

Rappel : Semis en direct avec un semoir John Deere le 22 Septembre 2020 dans une prairie dégradée par une sénescence naturelle des espèces, suite aux épisodes successifs de sécheresse. Fertilisation au printemps avec 20 m³ de digestat fin février.



Présentation des résultats expérimentaux : 1^{ère} Fauche réalisée le 25 Mai 2021

Typologie des mélanges	Coût indicatif	Durée de vie du mélange	Densité de semis	Rendement*	Valeurs nutritives du fourrage**
Seigle forestier	55 €/ha	8 mois	25 kg/ha	7,74 t de MS/ha	0,60 UFL / 0,50 UFV / 7,8 MAT
Seigle fourrager	120 €/ha	8 mois	90 kg/ha	2,81 t de MS/ha	0,86 UFL / 0,80 UFV / 9,8 MAT
Mélange fermier : 66 % Triticale fermier 26 % Vesce commune (Vesce achetée) 8 % Pois fourrager	130 €/ha	8 mois	150 kg/ha	8,04 t de MS/ha	0,75 UFL / 0,67 UFV / 15,9 MAT
Mélange acheté : 8 % Vesce commune 20 % Pois fourrager 10 % Seigle forestier 12 % Avoine 50 % Triticale	220 €/ha	1 an	80 kg/ha	5,62 t de MS/ha	0,86 UFL / 0,80 UFV / 18,3 MAT
Ray-grass italien non alternatif	100 €/ha	18 mois	30 kg/ha	3,91 t de MS/ha	0,88 UFL / 0,83 UFV / 10,3 MAT
Témoin : Prairie naturelle	-	-	-	2,44 t de MS/ha	0,91 UFL / 0,86 UFV / 10,6 MAT

* pesées à la récolte et analyses des échantillons ** analyse des échantillons

Remarques :

- Cette année, on remarque que ce sont les mélanges céréales-protéagineux qui s'expriment le mieux tant au niveau qualitatif que quantitatif. En moyenne, ce sont 3 t de MS supplémentaires récoltées par ha.
- Selon les objectifs recherchés (qualité ou quantité), le choix de l'espèce ou du

mélange à implanter diffère. En effet, un seigle forestier est beaucoup plus productif qu'un seigle fourrager, mais avec de faibles valeurs alimentaires : sa valorisation doit davantage s'orienter vers la méthanisation que vers la valorisation animale.

- D'habitude assez agressif, on constate que le ray-grass italien non alternatif n'a pas fait l'objet d'un gros rendement. Néan-

moins, celui-ci sera présent pour 18 mois, ce qui laisse le temps de rattraper le retard de production.

- Les mélanges moyennes et longues durées privilégiés pour reconstituer le squelette d'une prairie n'ont pas été récoltés, faute de résultats significatifs. La réussite de leur implantation sera validée au moment de la repousse de la deuxième coupe.

FLIN (54)

Rappel : Semis en direct avec un semoir SKY le 23 Septembre 2020 dans une prairie dégradée par une sénescence naturelle des espèces, suite aux épisodes successifs de sécheresse. Fertilisation au printemps avec 250 kg d'un ternaire 15-14-10. Retour en images sur la repousse de quelques mélanges fauchés le 22 Mai 2021. (Photos en date du 15 Juin 2021)



Mélange suisse longue durée :
dactyle / fétuque / fléole / ray-grass anglais
/ trèfle blanc / trèfle violet



Mélange spécial sursemis :
ray-grass italien et anglais / fléole / trèfle
blanc



Espèce individuelle :
ray-grass italien non alternatif

1^{ères} Observations :

- À la sortie de l'hiver, le sursemis semblait avoir été un échec, étant donné que l'on ne pouvait pas distinguer les lignes de semis et que très peu de trèfles étaient

présents. À la repousse, le visuel est surprenant, avec des lignes de semis bien distinctes et une reprise de végétation bien plus rapide que la prairie naturelle.

- Selon l'éleveur : « il est encore un peu tôt pour dresser un bilan ferme et défi-

nitif mais cela paraît être en bonne voie. Dans tous les cas, le sursemis a permis de limiter le salissement de la prairie, notamment en renouces (bouton d'or) ».

POURQUOI S'ENGAGER dans UNE DÉMARCHE BAS CARBONE



Diagnostic

- Les impacts sur l'environnement
- Les performances économiques et le travail
- Les contributions positives de l'exploitation



Plan d'action

Optimisez votre production en mettant en place de meilleures pratiques



Bénéfices



- Optimisation des résultats technico-économiques
- Nouvelle source de revenus avec la vente de crédits carbone
- Amélioration de l'empreinte carbone

UNE DÉMARCHE PROFITABLE À TOUS

La lutte contre le réchauffement climatique est un enjeu pour la planète. Elle implique la réduction des émissions de gaz à effet de serre produits par les activités humaines. En France, l'agriculture représente 17,4% des émissions de gaz à effet de serre (GES). L'élevage bovin quant à lui émet 60.4% des GES agricoles.



L'élevage bovin entretient **5,7 millions d'ha** de prairies permanentes et **3 millions d'ha** de prairies temporaires. Derrière les forêts, les prairies permanentes apparaissent comme le deuxième plus gros support capable de stocker du carbone en quantité. Un hectare de prairie permanente stocke en moyenne **570 kg carbone/ha/an**.

LES LEVIERS

PERFORMANCES TECHNIQUES

Améliorer la productivité du troupeau en optimisant les croissances et en éliminant les animaux improductifs. Une attention particulière doit être portée sur les critères de reproduction (IVV, âge au premier vêlage, taux de mortalité, diagnostic de gestation) qui représentent la principale source d'émission de gaz à effet de serre.



AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Valoriser les diverses ressources de l'exploitation, notamment l'herbe par le pâturage qui permet à la fois de limiter la consommation d'intrants et également de réduire les émissions liées à la présence des animaux en bâtiment. Limiter la consommation de tourteau de soja qui a un fort impact environnemental et le remplacer par des protéines produites sur l'exploitation.



CONSOMMATION DE CONCENTRÉS

La production d'aliment fermier reste la meilleure alternative pour subvenir aux besoins des animaux d'un point de vue technique, économique, comme environnemental. Tout achat d'aliment du commerce induit nécessairement l'achat de carbone de par sa production et son transport.



LA PRAIRIE DANS LES ROTATIONS

Les prairies en rotation stockent en moyenne 80 t C/ha/an. Leur intégration dans une rotation participe à la réduction des intrants (engrais et produits de traitements). Outre le stockage de carbone permis, cela permet de sécuriser l'autonomie alimentaire de l'exploitation.



MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ

Les aménagements agroécologiques (haies, bosquets, arbres...) sont comptabilisés dans le bilan carbone. 1 000m de haies stockent 1250 kg de carbone par an.



OPTIMISER LA FERTILISATION

La fertilisation organique est une force des exploitations de polyculture-élevage ; il est alors primordial d'optimiser la gestion de ses effluents pour limiter la part d'engrais minéraux achetés.



L'APAL' peut réaliser votre bilan carbone et vous accompagner sur les réflexions d'amélioration.
Contactez Pierre Louis LEVIEUX au 06 76 98 67 15 ou Samuel BONNET au 06 11 61 47 40.

BRONCHITE VERMINEUSE SURVEILLER L'APPARITION DE TOUX CHEZ LES ANIMAUX AU PÂTURAGE !

La **bronchite vermineuse**, ou dictyocaulose, est une maladie parasitaire, où la présence et multiplication de strongles se manifeste dans l'**appareil respiratoire profond**.

La maladie touche tous les animaux, mais se manifeste le plus souvent sur les vaches laitières adultes (néanmoins fréquent en allaitant). **Aucune immunité** n'intervenant contre ce parasite, la fréquence d'apparition de la maladie reste importante et des lésions **irréversibles** persistent malgré traitement.

L'origine des infestations se trouve dans les **porteurs latents**, car les larves du parasite ne résistent pas à l'hiver sur les pâtures. Une attention particulière doit être portée lors d'**achat**.

Même si la plupart des animaux ne présentent pas de symptômes, la maladie peut conduire à la **mort brutale**. L'impact en lait est de l'ordre de **0,5 L/j/animal et jusqu'à 1,5 L/jour** dans les formes sévères. **L'impact économique avoisine 150 € par animal**.

Dépistage de la bronchite vermineuse dans son troupeau :

MÉTHODE	À UTILISER	OBJECTIF	LIMITES
MAC KENNA	QUAND ? En cas de suspicion clinique	Diagnostic de certitude d'un épisode de Dictyocaulose	Fragilité des L1
Résultat qualitatif Présence / Absence L1	SUR QUI ? Minimum 5 animaux par lot		Sensibilité parfois décevante



Un bovin atteint de bronchite vermineuse aura tendance à tendre son encolure pour faciliter sa respiration. Si ce signe clinique ou une toux durant le pâturage sont repérés, n'hésitez pas à effectuer un dépistage sur vos animaux.

Remarque : Des recherches sont faites sur l'utilisation de prise de sang pour détecter les infestations mais la recherche de larves dans les matières fécales reste aujourd'hui le seul moyen pour détecter l'atteinte des animaux.

UN SERVICE PRÉCIEUX GÉRONS AU MIEUX VOTRE RISQUE PARASITAIRE DÈS CET AUTOMNE

NOUVEAU

Au sein de l'APAL', nous vous proposons dès cet automne un suivi de parasitologie de votre exploitation. Ce service a pour but de vous accompagner dans votre prise de décision concernant les traitements antiparasitaires nécessaires ou non et de vous initier à cette démarche de qualité. Une partie des analyses sera effectuée directement dans nos locaux pour des résultats précis et adaptés à votre demande. De plus, des conseils personnalisés à votre conduite d'élevage vous seront apportés pour gérer au mieux les parasites présents dans votre élevage. N'hésitez pas à me contacter dès à présent au 06.75.46.90.71 si vous avez des questions par rapport à ces examens complémentaires ou à votre gestion globale du parasitisme dans votre exploitation. Un technicien se rend dans votre exploitation pour effectuer le prélèvement.

Une prescription optimale pour l'animal, pour l'environnement et pour vous !

Qui et quand prélever ?	Tarifcation	Tarifs dégressifs
<p>Animaux de 1^{ère} et 2^{ème} année de pâture</p> <ul style="list-style-type: none"> - en cas de troubles digestifs - sans troubles digestifs : bilan parasitaire de rentrée ou en cours de saison - en cas de toux à l'herbage <p>Bovins adultes</p> <ul style="list-style-type: none"> - bilan parasitaire 1 à 3 mois après la rentrée - en cas de toux à l'herbage <p>Veaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - diarrhée sur animaux de plus de 3 semaines 	<p>Coprospectie classique : 10 € par animal, lot de 5</p> <p>Sérologie douve : 20 € le mélange</p> <p>Test de résistance aux molécules vermifuges : 80 € l'analyse complète</p> <p>Dosage de pepsinogène : 80 € sur le lot de 5 génisses</p>	<p>Diminution de 5% du coût total par tranche de 100 € Jusqu'à -25%</p> <p>100 € ▶ 95 € 200 € ▶ 180 € 300 € ▶ 255 € 400 € ▶ 320 € 500 € ▶ 375 € 600 € ▶ 450 €</p>

BVD – RÉGION GRAND EST

LES RÉSULTATS PROMETTEURS DU PROGRAMME D'ÉRADICATION DE LA BVD

Le programme collectif de la BVD rassemble tous les éleveurs des départements des régions Hauts de France, Grand Est et Franche Comté depuis 2018. Les éleveurs des 4 départements bourguignons l'ont rejoint en 2020.

En région Grand Est, certains départements avaient démarré ce programme avant 2018. Les résultats obtenus démontrent son efficacité et débouchent sur des allègements progressifs dans les départements où les indicateurs sont les plus favorables. Tout cela dans le respect des règles de biosécurité !

L'éleveur acteur

La 1ère phase du programme prévoit un dépistage virologique de tous les veaux à la naissance. L'éleveur est le principal acteur du dispositif puisque c'est lui qui réalise et envoie le prélèvement au laboratoire. La gestion des résultats positifs est confiée conjointement au GDS et au vétérinaire sanitaire. Par ailleurs, le contrôle des bovins introduits est mis en place afin de gérer le risque sanitaire à l'entrée des bovins dans les exploitations.

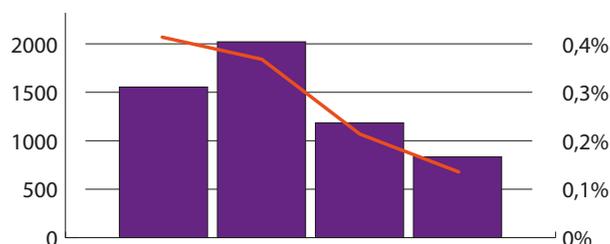


Le constat d'une situation favorable

Devant l'intérêt incontestable de cette action, les éleveurs du Grand Est ont répondu à l'appel des GDS. Très vite, les premiers IPI ont été repérés. 5 594 bovins veaux ont été trouvés positifs depuis le 01/01/2017, soit en moyenne 3 naissances sur 1 000.

Au plus haut, les indicateurs ont montré plus d'1 veau sur 100 infecté de BVD. Au 31/12/2020, ce taux était inférieur à 1 veau positif sur 5 000 dans les départements les plus avancés.

95 % des bovins de la région ont obtenu la qualification recherchée de BOVIN NON IPI. Tous les indicateurs d'avancement du programme sont directement accessibles depuis le site contrelabvd.com



	2017	2018	2019	2020
Veaux positifs	1 554	2 021	1 185	834
% de positifs	0,492%	0,433%	0,236%	0,174%

Les premiers allègements visibles

Les résultats de ces premières années de lutte collective sont très prometteurs, ils sont plus favorables aux prévisions de démarrage du programme.

Ainsi, plusieurs départements de notre région lèvent progressivement le dépistage systématique des veaux à la naissance pour laisser place à une surveillance sérologique des troupeaux laitiers et allaitants lors des examens de prophylaxie (protocole et rythme définis selon la typologie du cheptel).

Appelée phase 2, cette surveillance est plus allégée et moins coûteuse. Elle est généralement mise en œuvre par chaque département en tache d'huile dans les zones à statut favorable. Les éleveurs de ces zones en fin d'assainissement ou avec des pratiques à risque (fort taux de rotation par exemple) ne peuvent pas prétendre à cet allègement.

Si vous souhaitez en savoir plus sur votre situation départementale ou individuelle, contactez votre GDS.

La biosécurité, plus que jamais !

Il faut voir par ce programme une éradication de la maladie dans les troupeaux avec l'acquisition progressive du statut indemne BVD. Laisser entrer le virus dans ces élevages représenterait un danger sanitaire et économique majeur.

Le risque principal de réintroduction du virus concerne l'introduction de bovins. Les éleveurs doivent prendre toutes les dispositions pour sécuriser les achats : introduction de bovins qualifiés bovins NON IPI, maîtrise du transport et surtout isolement à l'arrivée des bovins.



C'est le nouveau défi des éleveurs et de la filière !



— Laurent FOURES,
pour GDS GRAND EST

Contact Élevage
Août 2021

Directeur de la publication
Stéphane PEULTIER

Secrétaire de la rédaction
Céline CHAUDRON

Rédacteurs de ce numéro
Aline BARROIS
Simon GAILLARD
Samuel BONNET
Pierre-Louis LEVIEUX
Céline CHAUDRON
Laurent FOURÈS
Élise PAVAN

Réalisation **PUBUP**

N° de dépôt légal : 741
ISSN 1154-6360

APAL'
1, Allée du Pré Ory
54425 PULNOY

COMBATTRE LES MOUCHES

Astuce

L'enregistrement des interventions sanitaires sur Est élevage est facilité lorsque vous utilisez un produit provenant de l'APAL, les informations sont automatiquement enregistrées. Il ne vous reste plus qu'à saisir les numéros d'animaux et les doses.

Nous avons tout pour vous armer contre les mouches : rubans, sprays, poudre...Voici quelques-unes de nos offres. Consultez toutes nos offres sur notre site internet www.asso-apal.fr

Réf : LNI012



Kit complet avec ruban Flymaster

Ruban attrape-mouches d'étables FlyMaster

- set complet avec 440 m de ruban
- le ruban utilisé est roulé sur l'enrouleur fourni
- montage facile / rouleau interchangeable

Prix : 38 € HT

Réf : LNI006

Alphi mouches (boîte de 1 Kg)

L'ALPHI MOUCHES est une poudre soluble à base d'azaméthiphos.

C'est un insecticide organophosphoré pour la lutte contre les mouches (*Musca domestica* et *Fannia canicularis*) et les ténébrions (*Alphitobius diaperinus*) dans les étables.

Ce produit s'utilise en badigeonnage mais également en pulvérisation. 250 g de produit pour 100 m².



Prix : 70 € HT

Réf : LNR026

Serpentins englués Mouch'clac (boîte de 4)

• Piège écologique (sans insecticide) bénéficiant d'une grande notoriété (ancienneté du concept sur le marché.)

• Double attraction par la brillance de la bande.

• Longue efficacité : jusqu'à saturation ou à défaut, renouveler toutes les 4 semaines



Prix : 2 € HT



est élevage

créé pour les éleveurs par les éleveurs

fête ses

20 ans
MERCI
à nos fidèles
éleveurs

RÉGLEMENTATION ET QUALITÉ

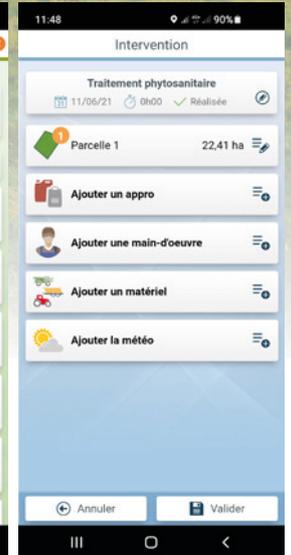
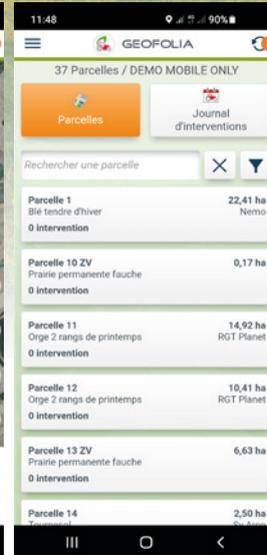
CLÉ DE SOL MOBILE ENREGISTREZ EN DIRECT VOS ÉPANDAGES SUR VOTRE TÉLÉPHONE

L'APAL' propose au sein de son service « Clé de sol » une application mobile pour renseigner toutes vos interventions culturales : travail du sol, épandages phyto et fumure, dépôt de fumier...



Le point de vue de
Sandie Gauer
Technicienne réglementation et qualité

"Cette application vous permet d'avoir un carnet d'enregistrement directement sur votre téléphone. C'est sécurisé avec des alertes qui s'affichent en cas d'erreur d'enregistrement. Pour une saisie immédiate en champ, on peut se positionner par géolocalisation de la parcelle. Pour les exploitations avec plusieurs associés, l'application peut être dupliquée sur chaque téléphone sans coût supplémentaire et avec une synchronisation automatique. Vous pouvez consulter votre historique à tout moment. L'installation est simple, il n'y a pas de formation et la mise en route est réalisée avec votre technicienne. Celle-ci continue de vous conseiller, de valider vos enregistrements et de réaliser le plan de fumure prévisionnel. Enfin, au niveau du prix du service, l'avantage est qu'il reste inchangé."



Si vous êtes intéressé ou pour plus de précisions, contactez votre technicienne ou l'APAL' au 03.83.29.91.91.

_ Élise PAVAN

OVINS

(MULTI)RÉSISTANCES DES STRONGLES DIGESTIFS AUX ANTHELMINTHIQUES CHEZ LES OVINS

Pour une gestion durable et moderne de votre risque parasitaire, il est essentiel de lutter contre le phénomène de résistances aux anthelminthiques par un usage raisonné des antiparasitaires. En effet, l'utilisation fréquente d'une même famille de molécule représente le principal facteur de risque d'apparition de résistances.

Pour rappel, une résistance d'une population parasitaire à un anthelminthique est un caractère héritable. Ainsi, une fois la résistance des parasites de votre exploitation apparue, un retour à une efficacité des molécules semble impossible.

Tout d'abord, il faut identifier les molécules anthelminthiques encore efficaces (benzimidazoles, lévamisole, lactone macrocyclique) dans un élevage par un test de réduction de l'excrétion fécale d'œufs.

Ce test consiste à calculer le pourcentage de réduction de l'intensité d'excrétion d'œufs post-traitement par des coprosopiques quantitatives selon le calcul suivant :

FECR =

1 - OPG après TTM / OPG avant TTM * 100
(▷ il faut une réduction d'au moins 95 %)

À l'heure actuelle, les benzimidazoles sont les molécules connaissant le plus de résistance chez les ovins.

Ensuite, il convient de rationaliser l'emploi de ces molécules pour les **utiliser de manière parcimonieuse**. Par exemple, on peut procéder à des traitements sélectifs (traitement préférentiel des brebis primipares dans un lot de brebis) ou à des traitements ciblés (à l'aide d'indicateurs parasitologiques, cliniques ou zootechniques)

Une autre approche est la **sélection génétique**. En effet, la résistance de vos animaux vis-à-vis des strongles digestifs est un caractère assez héritable. Concrètement, une sélection de béliers naturellement plus résistants aux strongles permettrait de raisonner d'autant plus l'utilisation des anthelminthiques.

D'un point de vue économique, l'utilisation d'un anthelminthique inefficace peut constituer des pertes non négligeables : pertes de 10 à 15 % de la valeur des carcasses d'agneaux à l'abattoir.

_ Simon GAILLARD

OVINS



PORTRAIT : HUGUES VAN HAAREN

LA VUE DU CIEL POUR GAGNER DU TEMPS

Hugues Van Haaren, éleveur à Lorquin, s'est équipé il y a 4 ans d'un drone pour surveiller sa troupe ovine.

« J'utilise le drone surtout en période de forte pluie, de changement de temps et de saison, lorsque les brebis ont tendance à rester sur le dos. Je fais le tour des parcelles plus rapidement qu'en voiture. La caméra permet une observation fine de chaque animal pour détecter des problèmes sanitaires.

Je fais aussi du comptage en prenant des photos.

C'est un outil avec une qualité d'image impressionnante et très facile d'utilisation. Mon drone me permet aussi occasionnellement d'avoir des vues aériennes des cultures, je décèle par exemple les dégâts de sanglier et de corbeaux et les endroits séchants. C'est aussi un moyen très pratique pour vérifier les toitures !



BON À SAVOIR

L'utilisation d'un drone est réglementée. Il faut se tenir régulièrement informé. L'autonomie est limitée, autour de 20 minutes suivant les modèles.



PORTRAIT : MATHIEU TOUSSAINT

Éleveur à Foulcrey

Mathieu Toussaint est installé depuis 2017 sur une exploitation tout en herbe avec une troupe de 775 brebis. Il réalise l'appui technique Téovin avec son technicien Samuel.

Progressivement, sur 2 ans, il a modifié son système d'exploitation en arrêtant les céréales pour passer à un système tout herbe. Ayant une double activité en tant que tondeur, l'objectif était de simplifier son travail pour se dégager du temps. L'augmentation de la surface en herbe a permis le passage à 800 brebis.

Désormais, 1/4 des agnelages se font à l'automne et 3/4 de début

février à l'automne. Les brebis passent un mois au bâtiment le temps de l'agnelage et sont à l'herbe le reste du temps. Seuls les agneaux d'automne sont complétés en finition.

Le Téovin a permis de mettre en évidence pour l'année 2020 une augmentation de la marge par agneaux. Ceci est expliqué par la baisse d'achat d'aliments. En 2020, 30T d'aliments ont été consommés pour 600 agneaux. Pour gagner en efficacité, Mathieu Toussaint raisonne également ses déparasitages en réalisant un maximum de coprologie. Il réalise des échographies sur ses brebis et prévoit de dénombrier les embryons pour prévoir ses allotements.



Témoignages recueillis par Céline CHAUDRON



TÉOVIN

Un outil informatique pour accompagner les conseils en élevage ovine. 46 éleveurs réalisent le Téovin avec l'APAL'.



NOTRE MARQUE

DÉBUTE EN FILIÈRE OVINE



La présentation de notre marque LGP pour la viande ovine a été faite dans l'ensemble des magasins et c'est le Leclerc de Fameck qui va débiter cette commercialisation, avec 2 agneaux par semaine.

D'autres points de vente sont en réflexion pour se tourner vers cette démarche locale. Les éleveurs qui peuvent livrer cette filière doivent être engagés en filière à l'APAL'.



**LE BON MOMENT POUR SE LANCER
DANS UN PROJET, C'EST QUAND
ON A TROUVÉ LE BON PARTENAIRE.**



**Une banque de proximité,
c'est essentiel.**

**BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**

